

Accusé de réception en préfecture  
008-210800652-20150522-486-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2015  
Date de réception préfecture : 28/05/2015



République Française  
Département  
ARDENNES

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de BOGNY SUR MEUSE  
Séance du 22/05/2015

Date de la convocation  
15/05/2015

Date d'affichage  
15/05/2015

Nombre de membres :  
Membres convoqués : 28  
Présents : 21  
Votants : 25

L' an 2015 et le 22 Mai à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PILARDEAU ERIK, Maire

**Présents** : M. PILARDEAU ERIK, Maire, Mmes : BOLORE NADEGE, DUPONT MARIE BLANCHE, ELIET NADIA, GYBELS MARYSE, LEMERET AURELIE, POLFER NADEGE, SLOWINSKI EMILIE, THOMAS ANNIE, TILMONT ANNIE, Melle COUTINHO MARIE THERESE, MM : DROUIN DOMINIQUE, FREZZATO GERARD, GENGOUX KEVIN, GERVAISE JEAN CLAUDE, NOEL WILLIAM, OTJACQUES BERNARD, PIRET JEAN CLAUDE, POLFER NICOLAS, PUISEUX ROGER, WARNIER JEAN PIERRE

**Absent(s)** : Melle ZWISLER Laura, M. COLOMINA RUBIO MANUEL, NOEL Jérôme,

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mmes : SGIAROVELLO STEPHANIE à M. WARNIER JEAN PIERRE, WOJEEZ FLORENCE à Mme ELIET NADIA, MM : PILARDEAU THIBAUT à M. NOEL WILLIAM, PIRE ABITANTE YOHANN à Mme LEMERET AURELIE

**Secrétaire de séance** :Mme TILMONT ANNIE

**Objet de la délibération** : MOTION CONTRE LE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Réf : 59

A l'unanimité  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Non

Le 14 juin 2013, la Commission Européenne a obtenu mandat de tous les Etats Membres pour négocier avec les Etats-Unis le Trans Atlantic Free Trade Agreement (TAFTA). Ce grand marché transatlantique cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange allant au-delà des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.).

Ce projet vise le démantèlement total des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, avec la suppression des « barrières non tarifaires », c'est-à-dire les normes sociales et environnementales.

Il risque de conduire à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, environnementales...aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis.

Les élus pourraient donc être aussi dépossédés de pouvoir mener toute politique sur leur territoire.



Accusé de réception en préfecture  
008-210800652-20150522-486-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2015  
Date de réception préfecture : 28/05/2015

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
des Ardennes  
le : 28/05/2015

et publication ou notification  
du : 29/05/15

**Le Conseil Municipal,  
Vu l'avis favorable de la Municipalité,  
Après en avoir délibéré,**

**MANIFESTE son opposition à ce Traité (TAFTA) dont l'objet vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du Monde et l'amplification de la concurrence, DENONCE également la négociation de l'accord sur les services (TISA) qui vise à détruire la majorité des services publics, DEMANDE un moratoire sur les négociations de ces traités et la diffusion immédiate des éléments de la négociation, REFUSE toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
(suivent les signatures)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Erik PILARDEAU

